

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule :	9600	Société :
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : KHADIDIAoui Mohamed		
Date de naissance :		
Adresse :		
Tél. :	0691978109	Total des frais engagés : ..... Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/09/2022

Nom et prénom du malade : Khadijaoui Mohamed Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : ATTA + Colite

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Signature de l'adhérent(e) : .....



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Relèvement des Actes
26/09/2022	CS	1000H		DR. TAZI BENKIRAN

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HADJ TAZI Dr. Tazi Mona 101 Rue Imam Kastalani Habous Casablanca Tel : 05 22 30 53 85	26/09/22	745,00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Latifa Benkiran

Spécialiste en Médecine du Travail & Ergonomie  
 Diplômée de la Faculté de Médecine de Rennes (France)  
 Expert Assermentée près les Tribunaux  
 Médecine Interne - Echographie - Médecine Générale  
 Urgences : Clinique Massira - Centre Loixwell



231, Bd. Tahar Alaoui  
 Avenue des FAR - CASABLANCA Anfa  
 Tél./ Fax : 05 22 26 71 21

# الدكتورة لطيفة بنكيران

اختصاصية في طب الشغل  
 خريجة كلية الطب بربن (فرنسا)  
 خبيرة م حلقة لدى المحاكم  
 الطب الداخلي - الطب العام - الفحص بالصدري  
 مستعجلات : مصحة المسيرة - مركز لوكسيول

شارع الطاهر العلوي 231  
 محج الجيش الملكي - الدار البيضاء أنفا  
 الهاتف / الفاكس : 05 22 26 71 21

E-mail : benkirani@yahoo.fr البريد الإلكتروني :

Casablanca, le .....

26/9/2004

الدار البيضاء، في

*Chakras - Reiki*



*Ankh - Verte*

$$75,20 \times 4 = 300,8$$

$$98,80 \times 3 = 296,4$$

74,80

73,00

745,00

PHARMACIE HADJ TAZI  
 Dr. Tazi Mona  
 101 Rue Imam Kastalani Habous  
 Casablanca Tel : 05 22 30 53 85



*Amuleto (375)*



*Reiki - neophyte*

*Reiki - Initiation*



*Japon - NOG*

*Reiki - Initiation*



DOCTEUR LATIFA BENKIRAN  
 Spécialiste en Médecine du Travail & Ergonomie  
 Expert Assermentée près les Tribunaux  
 231, Bd Tahar Alaoui Casablanca  
 Tél : 05 22 26 71 21

365,00

28

75,20

28

75,20

28

75,20

28

75,20

NEOFORTAN® 160 mg

PPV 98DH80  
EXP 02/2025  
LOT 10043 5

NEOFORTAN® 160 mg

PPV 98DH80  
EXP 05/2025  
LOT 240375

NEOFORTAN® 160 mg

PPV 98DH80  
EXP 10/2024  
LOT 180307

LOT: 05322001  
PER: 01/2027  
PPV: 160 DH

LOT: 210303  
DLUD: 06/2024  
73,00 DH

74,80

NEOFORTAN® 160 mg

PPV 98DH80  
EXP 05/2025  
LOT 240375

75

75